

FORMULAIRE D'ANNONCE INSTALLATION D'EXTRACTION DE FUMÉE ET DE CHALEUR (IEFC)

1. Informations sur l'objet

Objet

Adresse

N° dossier ECA

Bât. ECA / parcelle

N° CAMAC

Date

Début des travaux

Fin des travaux

2. Caractéristiques de l'installation (remplir une annonce par installation)

2.1 Généralités

Compartiment-s concerné-s

Surface du (des) compartiment(s) en m²

2.2 Extraction des fumées

naturelle

mécanique

Surface totale (m²)Débit d'extraction (m³/h)

Position extraction des fumées

toiture

façade

2.3 Amenée d'air

naturelle

mécanique

Surface totale (m²)Débit d'amenée (m³/h)

2.4 Mise en fonction

Ouverture permanente

oui

non

Asservissement

détection incendie

sprinkler

Commande

sélective (zonage à montrer sur les plans)

collective

manuelle

Alarme

interne

externe

2.5 Garantie de fonctionnement

Résistance aux températures élevées

Alimentation de sécurité

2.6 Dimensionnement de l'installation justifié par le calcul

non

oui (fournir une copie du calcul en annexe à la présente annonce)

2.7 Intervention pompiers

Désenfumage mécanique: la position de la commande manuelle de l'installation a été définie d'entente avec la Division Défense Incendie de l'ECA (contact: inspectorat@eca-vaud.ch)

Désenfumage naturel: la position de la commande manuelle peut être définie directement avec le Service de Défense contre l'incendie et de secours (SDIS) concerné.

3. Annexes à joindre

Un plan comportant les indications: des emplacements des évacuations de fumées et des amenées d'air, du tracé des réseaux aérauliques, des emplacements des ventilateurs de désenfumage et des dispositifs de commande.

Une note explicative précisant les caractéristiques techniques des différents équipements.

FORMULAIRE D'ANNONCE INSTALLATION D'EXTRACTION DE FUMÉE ET DE CHALEUR (IEFC)

4. Personne de contact

L'ECA Vaud peut prendre contact avec cette personne pour toute question relative à l'installation d'extraction de fumée et de chaleur.

Entreprise	Adresse
Nom	Prénom
Téléphone	Courriel

5. Signatures

Par leurs signatures, le Responsable de l'ensemble du projet et le Responsable d'Assurance Qualité en protection incendie (selon rôles définis dans la directive AEAI 11-15) attestent que les renseignements donnés ci-avant sont exacts.

Lieu et date	Lieu et date
--------------	--------------

Visa du Responsable de l'ensemble projet

Visa du Responsable d'Assurance Qualité
(RAQ) en protection incendie

Pour tous les objets de compétence cantonale, ce formulaire dûment rempli et signé doit être envoyé à l'ECA Vaud, division Prévention, par voie électronique à prevention@eca-vaud.ch ou postale, Av. du Grey 111, 1002 Lausanne. En cas d'envoi postal, il faut adresser une copie car l'original doit demeurer dans le dossier d'assurance qualité du projet.

Concernant le domaine pompier (intervention) : lorsque l'annonce concerne du désenfumage mécanique, le formulaire doit aussi être envoyé à la Division Défense incendie et secours à inspectorat@eca-vaud.ch. Pour les autres installations d'extraction de fumées de chaleur, un contact direct avec le SDIS de la commune est suffisant.

Espace réservé à l'ECA

Le projet d'installation d'extraction de fumée selon projet autorisé selon CAMAC n° _____ est accepté par l'ECA et doit être mis en œuvre. Toute modification du projet doit faire l'objet d'une nouvelle annonce soumise à la validation de l'ECA.

Au vu des particularités de l'objet et de l'installation projetée d'extraction de fumée et de chaleur :

la division Prévention incendie la division Défense incendie

de l'ECA demande-nt à être invité-s pour la réception de l'installation.

Remarques particulières

Lieu et date

L'ECA

A la fin des travaux, le Responsable de l'ensemble du projet et RAQ doivent procéder à un contrôle de réception de l'installation et attester de la conformité de celle-ci (à l'aide du formulaire « Attestation de conformité ») auprès de la Municipalité concernée et de l'ECA Vaud.